



Programme de formation

Spécificités comptables et fiscales

durée : 7 heures sur 1 jour

Public visé

Experts comptables, dirigeants et responsables administratifs et financiers des coopératives.

Pré-requis

Pas de prérequis.

Accessibilité personnes en situation de handicap : à préciser lors de l'inscription pour adaptation.

Objectifs pédagogiques

Parvenir à une réelle maîtrise comptable et fiscale des statuts SCOP & SCIC

- Connaître la globalité des spécificités fiscales et comptables des coopératives Scop et Scic
- S'approprier les bases juridiques qui conduisent à des écritures comptables spécifiques, notamment en ce qui concerne la présentation de la liasse fiscale
- Mesurer les risques encourus par une non-conformité

Description / Contenu

1- Présentation des coopératives :

- Les coopératives en France et en Auvergne-Rhône-Alpes (nombre, effectif, secteurs d'activité...)

2- Spécificités juridiques et comptables :

- Le cadre législatif
- Comparaison Scop/Scic et sociétés classiques : les principaux points de différenciation
- Les règles de l'actionariat
- La variabilité du capital social : règles d'entrée et de sortie des associés et incidences sur le capital
- L'impartageabilité des réserves

3- Spécificités comptables et fiscales :

- La répartition des excédents nets de gestion
- Incidence et présentation fiscale
- Fonctionnement de la participation en Scop
- Utilisation de la PPI

4- Le cas particulier des coopératives d'activités en Scop ou Scic

Moyens et supports pédagogiques

- Présentation didactique
- Mise en application pratique sur un cas examiné en collectif concernant des principes de calcul de répartition de résultat dans une Scop
- Échanges et mise en commun à la lumière des expériences des participant-e-s.
- Remise de supports détaillés

Modalités d'évaluation et de suivi

Pas d'examen - Questionnaire satisfaction formalisé

Formateur

Robert Ohayon, Expert-comptable et commissaire aux comptes. Dirigeant d'un Cabinet d'expertise comptable. Expert comptable de plusieurs coopératives sous forme de Scop et Scic.

Frédéric Lardans, réviseur coopératif chez AUREV. Ancien gérant d'entreprise. Ingénieur diplômé en gestion d'entreprise.

Tarif

Adhérent UR SCOP AURA : 610,00 €

Renseignements et inscriptions

Alima ALI – Assistante formation

formation@scop.org

04 78 53 08 06

Une confirmation d'inscription vous sera adressée dans un délai maximum de 10 jours

Version du 16/12/2021